

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020 à 18 heures 30

PV N° 3

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, AUPETIT, BETOUX, CADEVILLE, CHANUDET, COUBRET, DELAGE, ECOBICHON, GAYET, JARY, Mmes LABETOULLE, LORCERIE, MM. PARIS N., PARIS S., PERRIERE, RANCIER, Mme VEDRINES, M. ZARROUK.

Excusés : MM. DUFAUD, ROBERT, WAILLIEZ (Membres du Comité) ; MM. TRICOCHÉ, LACOTE (salariés).

Assistent : Mme CHANUDET, M. LACAN (salariés).

En préambule, le Comité remercie la Ville de Guéret pour la mise à disposition gracieuse de la salle de la Sénaterie pour la tenue de ce Comité, ce qui permettra de respecter au mieux les normes sanitaires.

* ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

Le procès-verbal n° 2 de la réunion du Comité de Direction du 08/09/20 est adopté à la majorité des Membres présents (6 abstentions de la part des nouveaux élus).

I - ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS

Le Président félicite les huit nouveaux élus : Dominique AUPETIT, François-Xavier CADEVILLE, Thierry ECOBICHON, Cédric JARY, Virginie LABETOULLE, Sylvain PARIS, Vincent PERRIERE et Laurent RANCIER pour leur brillante élection.

Il leur souhaite une bonne adaptation au côté des 14 Membres réélus.

Le Comité remercie chaleureusement les anciens Membres qui ne se représentaient pas, Michel MOUTON, Patrice APOLLARO, Laurent MAUMEGE, Pierre PETIT, et ceux qui n'ont pas été élus Thierry FARSAT et Pierre LEYNIAT.

Le Président propose que MM. Pierre PETIT et Michel MOUTON soient nommés Vice-Présidents Honoraires.

Accord à l'unanimité.

Il donne ensuite quelques consignes et informations :

- Règlement Intérieur : déjà examiné lors de la réunion précédant les élections, il va devoir être mis à jour, notamment en ce qui concerne le rôle des Commissions.

Michèle LORCERIE est chargée de sa rédaction.

Il sera ensuite validé lors d'une prochaine réunion du Comité de Direction.

A l'occasion de cette première réunion, le Président se limite à aborder le point V, droits et devoirs des Membres élus et cooptés.

- Frais de déplacements : le Président et le Trésorier présentent la procédure de remboursement des frais de déplacement des bénévoles.

Il rappelle la possibilité de faire don de ses frais de déplacement et de les déduire de son revenu imposable.

Le Président demande si, comme les années précédentes, les Membres du Comité souhaitent recevoir les procès-verbaux de la Commission de Discipline et/ou d'Appel de Discipline.

Prenant en compte leur volonté de les recevoir, il est demandé au Secrétariat de faire le nécessaire.

II - INFORMATIONS DU PRESIDENT

1 - POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

A ce jour, 27 matchs ont été annulés en raison de la situation sanitaire pour des cas positifs ou des cas contacts : 19 en Seniors, 2 en jeunes, 6 en féminines.

La Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a mis en place un règlement dérogatoire pour les compétitions, notamment pour la procédure de report des rencontres : « ainsi ce n'est que lorsque le club compte **au moins 3 joueurs** porteurs du virus (attestés par le résultat positif du dépistage) sur 7 jours glissants dans une même catégorie de pratiquants que la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine pourra reporter la rencontre ».

Toutefois, ce règlement n'est pas applicable à nos compétitions départementales puisque l'ARS et la CPAM mettent systématiquement à l'isolement tous les joueurs d'une équipe concernée dès qu'ils sont considérés comme cas contact.

En l'état actuel de la pandémie, afin de limiter au maximum la propagation du virus, il est donc recommandé aux clubs de faire preuve d'une extrême vigilance dans le respect des mesures barrières.

Il est redemandé à chaque club concerné, dès le premier cas, d'avertir le District (secrétariat ou élus référents) et l'ARS afin de déterminer la suite à donner.

Après avoir entendu les explications avisées du Dr ZARROUK, et débat, le Comité de Direction décide du protocole suivant : "Ce n'est que lorsque **le club comptera au moins 1 joueur identifié porteur du virus** (attesté par le résultat positif d'un dépistage) **ou 4 joueurs considérés cas contacts**, sur 7 jours glissants dans une même catégorie de pratiquants, **que le District de la Creuse pourra reporter** la ou les rencontre(s) de la catégorie concernée. »

MM. LAFRIQUE, BETOUX et DELAGE sont désignés pour être les interlocuteurs à prévenir.

2 - ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE

Le Président rappelle qu'elle se déroulera le samedi 7 novembre 2020 à Angoulême.

Deux listes seront en présence.

Concernant le Comité de Direction, Mme VEDRINES, MM. AUBLANC, BETOUX et PARIS informent de leur présence à cet évènement.

Concernant la candidature à l'élection de la délégation de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine aux Assemblées Fédérales au titre de Président de District, Philippe LAFRIQUE propose la candidature de Serge AUBLANC comme suppléant.

Accord à l'unanimité.

3 - REMISE DE BALLONS DU FONDS DE SOLIDARITE ET DU MATERIEL SANITAIRE LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE

A ce jour, 49 des 63 clubs ont été livrés par les Membres du Comité.

Le club de Fursac a adressé une lettre de remerciements.

Le Comité remercie l'ensemble des clubs pour l'accueil réservé aux élus du District.

4 - CAMBRIOLAGE DU DISTRICT

Suite au cambriolage dont le District a été victime en 2019, l'auteur des faits a été arrêté et sera convoqué devant le Tribunal Correctionnel de Guéret le 7 janvier 2021.

Le Président a été convoqué au Commissariat de Guéret pour signer l'avis à victime.

Il est demandé si le District doit se porter partie civile.

Après vote, une seule voix pour et quatre abstentions, le District ne se portera donc pas partie civile, l'ensemble des dégâts occasionnés ayant été pris en charge par les assurances.

5 - FOOT ET BD

Valérie VEDRINES fait le compte rendu de la semaine consacrée au foot féminin organisée à Royère de Vassivière.

Cette belle opération a permis de toucher un nombreux public.

Elle a participé à diverses manifestations en compagnie de Philippe LAFRIQUE, Antoine DELAGE et Thierry ECOBICHON, à Eymoutiers, Peyrelevade, Royère de Vassivière...

Le Comité félicite chaleureusement l'Association « Emile a une vache », le FC Royère de Vassivière, Radio Vassivière, Télé Millevaches, tous les organisateurs et partenaires de l'évènement ainsi que Chloé WARY, footballeuse et auteur de BD, et remercie sincèrement Monique CRESPEAU pour ses témoignages.

Le Président se réjouit que le District ait pu être associé de près à cette semaine consacrée au foot féminin et remercie ses Collègues pour leur investissement.

6 - TRAVAUX D'INTERET GENERAL

Le Président explique que, suite à une sanction disciplinaire, un licencié a fait l'objet d'une mission d'intérêt général par la Commission Régionale d'Appel de Discipline.

Pour remplir sa mission, ce dernier intervient à des manifestations et des travaux au District.

Un compte-rendu de ses heures passées est transmis régulièrement à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine qui décidera de l'arrêt de sa mission.

III - COMPOSITION DU BUREAU

Le Président rappelle que le Bureau est l'un des organes du District au même titre que l'Assemblée Générale et le Comité.

Sa Composition

Comme précisé à l'article 14 des Statuts du District, il est composé de 10 Membres :

- Le Président du District
- un secrétaire
- un Trésorier
- 7 autres membres.

Ils sont élus parmi les Membres du Comité de Direction.

Ses Attributions

Le Bureau est compétent pour :

- gérer les affaires courantes ;
- traiter les affaires urgentes ;
- et de manière générale, exercer toutes les missions qui lui ont été déléguées par le Comité de Direction.

Le Comité, après vote à l'unanimité, arrête la composition du Bureau comme suit :

- Président : Philippe LAFRIQUE
- 5 Vice-Présidents dont le Trésorier : Serge AUBLANC, Jean-Pierre BETOUX, Georges CHANUDET, Antoine DELAGE, Sylvain DUFAUD
- 1 Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE
- 2 Secrétaires Généraux-Adjoints : Bernard COUBRET, Valérie VEDRINES
- 1 Trésorier Général : Serge AUBLANC
- 1 Trésorier Général Adjoint : Laurent GAYET

Il est également rappelé que le Bureau fait fonction de Commission d'Appels.

IV - COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le travail sera réparti par Pôle sous la responsabilité d'un Vice-Président., chaque Pôle regroupant plusieurs Commissions.

Après la réunion de ce jour, l'organigramme du District sera actualisé.

Le Comité nomme les Présidents de Commissions comme suit :

- APPELS : Philippe LAFRIQUE.
- FINANCES ET GESTION : Serge AUBLANC.
- GESTION DES COMPETITIONS : Jean-Pierre BETOUX
- ARBITRAGE : à désigner après proposition par la Commission
- DETECTION, RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES : Philippe COLLIN
- STATUT DE L'ARBITRE : Sylvain PARIS
- DISCIPLINE : Claude BLERON
- APPEL DE DISCIPLINE : Michèle LORCERIE
- JEUNES ET TECHNIQUE : Léo MARTINEZ
- TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES : Thierry ECOBICHON
- MEDICALE : Serge JEANDEAU
- FOOT DIVERSIFIE : à désigner
- FEMININE ET FEMINISATION : Antoine DELAGE et Valérie VEDRINES
- STATUTS ET REGLEMENTS : Stéphanie COUT
- FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE : David TESTIER
- SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES : Jacques DESHERAUD
- ETHIQUE : Valérie VEDRINES
- SUIVI DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS : Michel MOUTON
- TRAVAUX, INTENDANCE ET ORGANISATION DE MANIFESTATIONS : Georges CHANUDET
- COMMUNICATION-PARTENARIAT : Bernard COUBRET

Sur proposition respective de Vincent PERRIERE et Serge AUBLANC, deux Commissions sont créées : Commission du Personnel et Commission Réflexion, Stratégie.

Les Présidents de ces Commissions seront nommés lors de la prochaine réunion du 9 novembre prochain, en même temps que la composition de toutes les Commissions.

En attendant, la composition actuelle de chaque Commission est maintenue.

Ensuite, chaque Membre du Comité indique les Commissions pour lesquelles il souhaite participer aux travaux.

Pour finir, le Comité nomme les Chargés de Mission suivants :

- Relations avec la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine : David WAILLIEZ
- Chargé de mission juridique : François-Xavier CADEVILLE
- Chargés de mission FAFA : Michel MOUTON et Thierry ECOBICHON
- Chargé de mission Délégations : Noël PARIS

V - LES ACTIONS A VENIR

- Match international Futsal.

Le Président rappelle que ce dernier avait été programmé courant mai 2020 à Bonnat.

Suite à l'annulation en raison de la pandémie, la Fédération Française de Football a fait avoir que la rencontre France / Russie est désormais prévue en mai 2021.

Le Groupe de Travail sera réactivé le moment venu.

- Compétition e-foot.

A ce jour, 14 creusois sont inscrits à cette compétition nationale.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Demandes de stages de Samy DERRAS et Hicham HAD.

Le Comité regrette de ne pouvoir donner une suite favorable, la Secrétaire Générale leur répondra.

- Courriers de St Sulpice le Guérétois.

La Commission de Gestion des Compétitions Seniors a traité le dossier.

- Rapport d'information de M. LOZACH, Sénateur de la Creuse sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives.

Pris note.

- Courrier du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse : Assemblée Générale du 18 décembre 2020 (appel à candidature).

Pris note.

- Il est évoqué la possibilité que les frais d'arbitrage soient effectués par virement pour toutes les Divisions.

Georges CHANUDET en parlera en Commission d'Arbitrage.

Mme CHANUDET et M. GAYET étudieront la faisabilité.

- Pour finir, M. Serge AUBLANC attire l'attention des Membres quant aux nombres de personnes présentes par Commission en ces temps de pandémie.

Il est rappelé à tous les élus les restrictions actuellement imposées dans le cadre de la COVID 19.

Fin de la réunion : 21 heures 50.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

Le Secrétaire Administratif : Guillaume LACAN.